

DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITÉ INTERNATIONALE 2019-2020

LE DOSSIER EST A DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT AUPRÈS DES RELATIONS
INTERNATIONALES DE VOTRE CAMPUS/COMPOSANTE.

POUR LES STAGES : 1 MOIS AVANT VOTRE DÉPART

ETUDES

STAGE

N° de dossier de candidature en ligne (moveonline) * :

Composante :

Nom du Candidat : M. Mme Mlle

Prénom : Date de naissance : / /

Nationalité : INE (cf. certificat scolarité) :

N° de Sécurité Sociale : Numéro étudiant :

Pour les étudiants boursiers du CROUS, n° d'échelon (définitif) 2019-2020 :

 : / / / /  : / / / /

 :

Département dans lequel vous êtes rattaché(e) fiscalement :

ADRESSE DU DOMICILE PERMANENT

Adresse où tout courrier peut être envoyé pendant et après votre séjour – (ex : adresse des parents) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Nom de l'établissement d'accueil :

Ville : Pays :

Date de début de la période de mobilité : (Jour/Mois/Année) / / (**)

Date de fin de la période de mobilité : (Jour/Mois/Année) / / (**)

**identique à la convention/contrat de mobilité études/stage.

Pour les périodes d'études; dates à récupérer sur le site web du partenaire

Niveau pendant la mobilité : (ex : Master 1)

Je certifie sur l'honneur ne pas déjà percevoir de financements européens pour cette mobilité.

Date :

Signature :

FORMATION :

BACCALAUREAT OBTENU DANS L'ACADEMIE DE :

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FREQUENTE EN 2015-2016 :

Université / Ecole :

Ville / Pays :

DIPLOME PREPARE (DUT, Licence, Master...) :

ANNEE DE FORMATION : (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, ...)

FILIERE :

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE PERIODE DE MOBILITE A L'ETRANGER :

PROJET DU SEJOUR:

.....

.....

MOTIVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :


- Etre inscrit en formation initiale ou continue dans un **établissement d'enseignement supérieur de la région Provence Alpes Côte d'Azur**
- Préparer un diplôme visé par l'Etat ou diplôme inscrit au RNCP – les DU **ne sont pas tous éligibles** et non éligibles à AMI. Seuls les DUETI sont éligibles à PRAME

- Effectuer son séjour à l'étranger intégré dans le cursus d'une durée minimale de:

<u>Pour PRAME:</u> -études : 3 mois -stage : 8 semaines	<u>Pour AMI:</u> -études : 2 mois -stage : 2 mois	<u>Pour Erasmus:</u> -études : 3 mois -stage : 2 mois
---	---	---

- Pour les périodes d'études, effectuer sa mobilité dans le cadre d'un programme d'échanges;

- Ne pas effectuer sa période de mobilité sur les territoires suivants : France métropolitaine, Territoires français d'Outre Mer et Principauté de Monaco.

 Des critères supplémentaires peuvent être mis en place par l'établissement en fonction des dotations reçues.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION :

- Votre candidature est à déposer **OBLIGATOIREMENT** auprès des Relations Internationales de votre campus/composante.
- L'attribution des aides est soumise aux conditions d'éligibilité fixées par nos financeurs (Europe – Ministère - Région) et par notre établissement. **Elle n'est donc pas automatique. Ces aides ne sont pas toutes cumulables. Par ailleurs, afin de permettre** à un maximum d'étudiants de bénéficier de ces aides, la durée du séjour financée pourra être modulée en fonction des critères définis par l'établissement.
- Les dossiers seront présentés en comité d'attribution pour examen en fonction des critères d'éligibilité.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le versement de votre allocation sera réalisé en 2 ou 3 fois et dépendra du calendrier des comités d'attribution.

Attention : Afin de déclencher les paiements, vous devez retourner **OBLIGATOIREMENT votre attestation de présence, à l'arrivée et au départ de l'établissement d'accueil, ainsi que les documents indiqués ci-dessous.**

Pour les mobilités en programme d'échanges Erasmus :

Pour les mobilités études :

- Un rapport de fin de séjour en ligne ;
- Un test de langue devra être complété en ligne avant et après la mobilité;
- le relevé de notes (ce document est fourni par l'université d'accueil à la fin de votre mobilité).

Pour les mobilités stage :

- le rapport de fin de stage en ligne avant et après la mobilité;
- Un test de langue devra être complété en ligne ;
- le bilan de stage complété et signé par le tuteur/maître de stage.

Site internet de la Direction des Relations Internationales :

<http://dri.univ-amu.fr/fr/aides-a-mobilite>

LES DATES DE MOBILITÉ MENTIONNÉES SUR CES DOCUMENTS DOIVENT CORRESPONDRE AUX DATES EFFECTIVES DE VOTRE SÉJOUR D'ÉTUDES OU DE STAGE DANS L'ÉTABLISSEMENT

*L'établissement se réserve le droit de demander le remboursement des sommes indûment versées, notamment au cas où l'étudiant **ne respecterait par la durée minimum fixée ou ne produirait pas les documents demandés.***

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les étudiants domiciliés dans le Vaucluse peuvent demander une bourse auprès du département du Vaucluse (<http://www.vaucluse.fr>).
- Les étudiants dont le foyer fiscal se situe dans les régions Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Limousin, Lorraine et Nord-Pas de Calais peuvent se renseigner auprès de leur Conseil Régional pour une aide à la mobilité.
- Pour les stages, les étudiants domiciliés dans la ville d'Aix-en-Provence peuvent demander une bourse auprès de cette dernière. Règlement et dossier de candidature téléchargeables sur le site :

<http://www.aixenprovence.fr/Bourse-stages-etudiants>

***ATTENTION** : Pour le n° de dossier de candidature en ligne moveonline

Ce numéro est généré au moment de votre saisie sur moveonline à l'adresse suivante :

<https://moveonline.univ-amu.fr/moveonline/outgoing/welcome.php>

Ce numéro est obligatoire pour l'instruction de votre dossier de demande d'aide à la mobilité internationale.

**DOSSIER A REMPLIR TRÈS LISIBLEMENT ET A RETOURNER ACCOMPAGNÉ
DE TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES AUPRÈS DES RELATIONS
INTERNATIONALES DE VOTRE CAMPUS/COMPOSANTE AVANT LE :**

15 juin 2019 pour les départs Erasmus et Hors Europe

19 septembre 2019 pour les départs au second semestre Erasmus et Hors-Europe

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ